

## Loueur de véhicules

# La location, une gestion différente de l'automobile

Qu'elle soit de courte ou de longue durée, la location de véhicule(s) peut être une solution judicieuse pour une société. Le point sur un métier complexe qui demande à la fois rigueur et sens de l'adaptation s'il veut correspondre aux besoins de chaque client ainsi qu'aux exigences de sécurité.

**L**ouer une voiture ou un véhicule utilitaire pour une courte ou une longue durée (c'est-à-dire moins ou plus d'un an), recourir aux services d'une société qui propose berline avec chauffeur, etc., les alternatives que propose le métier sont nombreuses tant pour le particulier que pour l'entreprise.

Ce n'est pas un hasard si la location de voitures a vu le jour aux États-Unis, berceau de l'automobile. Pionnière, Hertz International est en effet née à Chicago en 1918. Quelques dizaines d'années plus tard, apparaît sa filiale, Hertz France, aujourd'hui premier loueur automobile sur l'hexagone avec 23,2 % de parts de marché et 413 agences en 2005. Ses deux challengers directs sont Europcar et Avis.



Fondée à Paris en 1946, la première société est très présente sur le marché continental et compte 500 agences en France qui proposent des formules tourisme et des formules utilitaires. Avis, quant à elle, est désormais scindée en deux entités : Avis Rent a car System

(Amérique, Australie et Nouvelle Zélande) et Avis Europe pour qui la France est le marché leader avec 21 % de son activité en 2005. Les constructeurs proposent également des locations de courte durée. Citons Renault Rent, Ford Rent, Opel Rent. Le groupe de ser-

vice G7 Entreprises comprend une filiale location appelée ADA.

Présents également, les groupes familiaux que sont Rent a car – spécialisé sur le marché de proximité et implanté essentiellement dans le sud de la France et la région francilienne – et Ucar qui affiche un positionnement low cost, avec ses 390 stations, principalement situées dans le nord de la France. /

### Courte ou longue durée : deux métiers différenciés

La location courte durée de véhicules automobiles est répertoriée par l'INSEE sous le code NAF 71.1A. Cette classe comprend la location de courte durée de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers. Le temps imparti à la location dite de courte durée (LCD) doit être inférieur à 12 mois, contrairement à la location longue durée répertoriée sous le code NAF 71.1B.

### Sites

[www.ada.fr](http://www.ada.fr)  
[www.avis.fr](http://www.avis.fr)  
[www.europcar.fr](http://www.europcar.fr)  
[www.hertz.fr](http://www.hertz.fr)  
[www.rentacar.com](http://www.rentacar.com)  
[www.ucar.fr](http://www.ucar.fr)

### Réglementation

Les obligations du loueur et du locataire sont rigoureusement réglementées. Elles résultent de dispositions précises du Code Civil (articles 1719 et suivants) qui légifèrent également en ce qui concerne la publicité des prix.

### Les véhicules loués

Type de véhicules loués

- Voitures particulières 75,3 % – 4,8 jours

- Véhicules utilitaires 20,3 % – 1,6 jours
- Motif de la location
- Personnel 54,5 % – 3,1 jours
- Professionnel 49,5 % – 2,9 jours

Les « gros » locataires (quatre locations et plus) ne représentent que 8,2 % du marché

En France, 20,9 % des locations de voitures sont effectuées uniquement pour un week-end, un « pont » ou un jour férié, 36,1 % pour les véhicules utilitaires. La durée moyenne d'une location est de 4,8 jours.

*« Sur Strasbourg, la clientèle de l'aéroport est essentiellement constituée d'hommes d'affaires qui se procurent un véhicule pour quelques heures ou quelques jours. En ville, les locations sont plus longues, précise Joël Aardewijn, la durée correspond aux besoins de la personne, c'est au loueur de proposer le produit et la tarification adaptés. »*

Chiffres Étude Sofres – CNPA réalisée de juillet 2005 à fin juin 2006.

Totaux supérieurs à 100% car multi-réponses.

Témoignage / La courte durée

# Le regard de Hertz sur le marché alsacien

**S**elon Joël Aardewijn, directeur de la région Est, «le marché alsacien n'est pas encore à maturité et il est sans doute amené à se développer. Les particuliers s'adressent à nous pour se procurer un véhicule de remplacement, une voiture pour un déplacement ponctuel ou bien un véhicule de déménagement, explique-t-il, mais une bonne part de la clientèle de Hertz est constituée par des entreprises qui louent des voitures et des véhicules utilitaires.»

## Une clientèle d'entreprises

Leur profil peut être très variable «du traiteur à l'aéronautique», explique Joël Aardewijn en passant par les établissements publics, les entreprises de toutes tailles et en insistant particulièrement sur le BTP, consommateur important en matière de location. Pour une société, en effet, le recours à la location peut prendre deux aspects. «Nous avons d'une part «le réceptif», c'est-à-dire l'homme d'affaires en voyage qui se procure une voiture dès son arrivée à la gare ou à l'aéroport de son lieu de destination et d'autre part l'entreprise qui loue à court et moyen terme un ou plusieurs véhicules utilitaires (de 4 à 20 m<sup>3</sup>, chez Hertz) ou «de tourisme», explique Joël Aardewijn. De son point de vue, la location présente des avantages bien particuliers. «Les cas de figure



JOËL AARDEWIJN : «LES ENTREPRISES REPRÉSENTENT UNE BONNE PART DE LA CLIENTÈLE» /

**«L'achat qui n'est pas investi dans le parc automobile peut l'être dans l'outil de production.»**

sont nombreux. Une société peut avoir son propre parc et recourir à la location en cas de surcroît d'activité. Un artisan, une PME-PMI auront peut-être envie de se

décharger de la problématique «véhicules» en s'adressant à une société de location. Acheter, gérer des accidents éventuels, c'est toujours une source de stress qu'un patron souhaitera peut-être éviter alors que, dans le même temps, l'argent qui n'est pas investi dans l'acquisition d'une flotte peut l'être dans des outils de production.» Selon Joël Aardewijn, l'avenir de la profession réside dans un changement de mentalité qui s'amorce. «Si l'individu développe la notion de service plutôt que celle de possession, il s'oriente vers la location», indique-t-il. /

**Hertz compte six agences en Alsace** situées à l'aéroport d'Entzheim, à proximité de la gare de Strasbourg, à Sélestat, Colmar, Mulhouse et Gundershoffen. Ce qui représente, pour le Bas-Rhin, entre 40 et 50 salariés dont les postes vont de mécanicien, laveur de voitures, à chargés de clientèle au comptoir et commerciaux. Les voitures sont conservées entre quatre et huit mois avant d'être revendues, éventuellement aux constructeurs eux-mêmes. Les utilitaires sont conservés plus longtemps.



Pour plus d'infos sur cette entreprise  
www.strasbourg.cci.fr/entreprises  
N° Siren 319505632



Pour plus d'information  
www.impots.gouv.fr  
rubrique Professionnels  
ou notre note d'information  
juridique www.strasbourg.cci.fr/  
juridique (rubrique fiscalité)

## Profil du client sur la courte durée

L'enquête Sofres - CNPA en ligne sur le site CCI

D'après l'enquête nationale réalisée conjointement par le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) et TNS Sofres, 6,4 millions de locations ont été enregistrées entre juillet 2005 et juin 2006.

Les loueurs de voitures sont essentiellement des hommes (74 % des locations), d'âge moyen (55,1 % des locataires ont entre 25 et 44 ans), de milieu social élevé puisque les catégories socioprofessionnelles les mieux représentées sont les cadres supérieurs, les professions libérales et intermédiaires. 28,1 % des loueurs se trouvent en région parisienne.

## Information juridique

### Taxe sur les véhicules de sociétés

La taxe sur les véhicules de sociétés (TVS) est acquittée par toute société, quels que soient sa forme et son régime fiscal, qui utilise un ou plusieurs véhicules non «utilitaire» pour les besoins de son activité. Sont concernés les véhicules que la société possède ou loue, quel que soit l'état dans lequel ils sont immatriculés ainsi que les véhicules des dirigeants ou des salariés utilisés pour des déplacements professionnels et pour lesquels la société rembourse des indemnités kilométriques pour plus de 15 000 km par an.

Rappel : la TVS n'est pas admise dans les charges déductibles de la société pour le calcul de son bénéfice imposable.

Témoignage / La longue durée

# L'exemple de GE Fleet Services

**A**utre aspect du métier, la longue durée (plus de douze mois). GE Fleet Services, la plus ancienne société exerçant cette activité en France a une filiale alsacienne depuis 22 ans. Elle est aujourd'hui établie sur le Parc d'Innovation d'Illkirch-Graffenstaden. «*Nous louons des flottes de plus de cinq véhicules aux entreprises, les libérant ainsi de la gestion au quotidien du parc automobile de la société.*» Cette prestation comprend la location d'un véhicule choisi par l'entreprise à laquelle s'ajoutent des prestations comme l'entretien, l'assistance, l'assurance, la gestion de carburant, la gestion des sinistres et la mise à disposition d'un véhicule de remplacement. «*Nous allons plus loin, précise Olivier Richard, puisque nous assurons également un état de gestion qui prévoit notamment le rappel des sommes à déclarer en matière d'avantages en nature. L'option + permet en outre à chaque collaborateur d'obtenir un équipement supplémentaire payé directement à GE Fleet sans passer par l'intermédiaire de son entreprise.*»



OLIVIER RICHARD : «LA LOCATION LIBÈRE L'ENTREPRISE DE LA GESTION AU QUOTIDIEN DU PARC AUTOMOBILE» /

**«Une solution qui peut être envisagée par les PME et TPE»**

GE Fleet Alsace couvre, à partir de Strasbourg, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin ainsi que le Territoire de Belfort. Au total, elle compte 3 600 véhicules et 256 clients. «*La fidélisation est très importante en Alsace, signale Olivier Richard, cer-*

*taines entreprises sont nos clientes depuis l'origine.*» De grosses sociétés mais aussi nombre de PME. Le souhait d'Olivier Richard est que de plus en plus de TPE réalisent que la location longue durée peut également être une solution pour elles. «*Notre offre est flexible, précise-t-il. Si le contrat de base se réfère à 36 mois et 120 000 km, nous pouvons l'ajuster au kilométrage réellement effectué, le tout dans une parfaite transparence.*» Loueur multimarques, issu historiquement de la société Avis, GE Fleet propose tous types de véhicules de la voiture de tourisme à la grosse berline en passant par le véhicule utilitaire – y compris frigorifique – de moins de 3,5 tonnes, acquis sur le marché local. Une voiture destinée à une société de Haguenau sera ainsi achetée à Haguenau et probablement entretenue par le garagiste d'origine à moins qu'elle ne soit victime d'un incident dans une ville éloignée, auquel cas le conducteur pourra s'adresser à n'importe quel garage de la marque du véhicule.



Pour plus d'infos sur cette entreprise  
www.strasbourg.cci.fr/entreprises  
N° Siren 300773413

**«La grande remise», une prestation haut de gamme avec chauffeur**

## VIP Car Solutions, des partenariats avec de grandes sociétés

**I**l est également possible de disposer pour un temps déterminé d'un véhicule avec chauffeur, c'est ce que l'on appelle «la grande remise». Un métier qu'exerce depuis 2001 la société VIP Car Solutions de Hoenheim. Catherine Jeannot, la responsable commerciale, s'enorgueillit d'avoir véhiculé des personnalités telles qu'un prix Nobel de la paix ou bien encore Patrick Bruel, mais elle est égale-

ment heureuse d'avoir obtenu le marché des déplacements strasbourgeois de la présidence de

**«S'épargner le stress de la conduite»**

l'Union européenne. À côté de ces prestations prestigieuses, la société a par ailleurs noué des partenariats

avec de grandes sociétés établies dans la région. Catherine Jeannot cite notamment les firmes japonaises ou coréennes ainsi que la brasserie Kronenbourg, qui fait appel à «la grande remise» lorsque des dirigeants viennent sur place. «*Certains PDG ont parfois recours à nous pour s'épargner le stress de la conduite et la tentation des excès de vitesse.*» Autre cas de figure : les commerciaux qui groupent leurs

rendez-vous sur une semaine. «*La durée de mise à disposition de la voiture peut varier de 20 minutes à un mois*», précise Catherine Jeannot pour qui les maîtres mots de la profession sont ponctualité, organisation et discrétion. /

[ CONTACT ] [www.chauffeurvip.fr](http://www.chauffeurvip.fr)



Pour plus d'infos sur cette entreprise  
www.strasbourg.cci.fr/entreprises  
N° Siren 437495591